

## **Extrait d'acte de naissance**

### **Une salariée enceinte a-t-elle droit à une réduction de sa durée de travail ?**

Mis à jour le 04 février 2016 par « direction de l'information légale et administrative »

La loi ne prévoit pas de réduction d'horaire pour la salariée enceinte.

Cependant, de nombreuses conventions collectives ouvrent droit à une réduction d'horaire pendant tout ou partie de la grossesse, à des conditions qui varient en fonction de chacune d'elles. À défaut, ce droit peut être prévu par un accord collectif, un usage ou un arrangement avec l'employeur.

### **Où s'adresser ?**

#### **Votre direction des ressources humaines (DRH)**

- Pour toute demande d'information complémentaire

#### **Vos représentants du personnel**

- Pour toute demande d'information complémentaire



**Mairie  
de Nargis**

1, rue de la Mairie  
45210 Nargis  
02 38 26 03 04 [accueil@mairie-nargis.fr](mailto:accueil@mairie-nargis.fr)

---

**Source URL:** <http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/demarches-administratives/extrait-dacte-de-naissance?publication=F1901>